

Avis de constitution

SOCIETE « ENTREPRISE DIVINE MÉDICALE » en abrégé « EDM »

Siège Abidjan, Koumassi, Abidjan Koumassi

Aklomiabla-lot 56-ilot 7, Lot 56, Ilot 7

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 03/01/2026, et enregistrés au CEPICI le 06/01/2026, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ENTREPRISE DIVINE MÉDICALE »

en abrégé « EDM »

Objet : –Commerce général,
–Achat et vente des consommables de laboratoire, des automates et équipementiers médicaux
–Import export
–Transport de biens et de personnes
–Livraison d'articles.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN LOCATION-GERANCE DE TOUT FONDS DE COMMERCE. LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT TOUTES OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERES SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Koumassi, Abidjan Koumassi

Aklomiabla-lot 56-ilot 7, Lot 56, Ilot 7

Dirigeant(s) M NONVIDE KOSSI FRANCIS (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2026-B13-00427 du 14/01/2026 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°02219/GTCA/RC/2026 du 14/01/2026

